

Concertation pour un plan d'action de gestion et de préservation de la ressource en eau en Ariège

(<https://www.ladepeche.fr/2024/02/08/ariege-une-grande-concertation-publique-sur-lavenir-de-leau-ouverte-jusquau-30-avril-11750403.php>)

« Organisée par le Sage, une grande concertation publique sur l'eau est ouverte depuis le 1er février, date à laquelle une réunion publique a permis d'en préciser les enjeux. Elle se tiendra jusqu'au 30 avril.

Une grande réunion publique organisée par le **Sage (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau, NDLR)** s'est tenue au conseil départemental de l'Ariège à Foix le 1er février. Elle donne le top départ de l'ouverture officielle d'une concertation où chacun est invité à s'informer et échanger autour de l'avenir de l'eau sur notre territoire, afin de faire entendre sa voix.

L'eau, vitale, indispensable à la vie mais qui, par sa rareté, interroge sur son devenir, nécessite que soit mis en place un plan d'action et de préservation. Aussi, le Sage des bassins-versants des Pyrénées ariégeoises avait organisé cette première réunion publique. Plus de 150 personnes ont participé, marquant le lancement d'une concertation élargie en lien avec les acteurs locaux, les professionnels, les élus du territoire. Elle se tiendra jusqu'au 30 avril.

Cette démarche vise à définir un **plan d'action de gestion et de préservation de la ressource en eau**, notre bien commun, pour les années futures sur notre territoire, alors que l'Ariège comporte cinq bassins-versants, ceux de l'Ariège, de l'Arize, de la Lèze, du Salat-Volp, de l'Hers-Vif.

Une gestion de l'eau aux multiples enjeux

Une étude préalable avait déjà mis en lumière les enjeux multiples pour une gestion durable de l'eau et le diagnostic avait fait émerger une vision partagée de ces enjeux. Le changement climatique amène une réduction des débits et les effets du réchauffement ont une influence sur les écosystèmes et sur nos usages des ressources en eau, amenant à prévoir une adaptation nécessaire où le partage de l'eau devra concilier les besoins de la population et les activités économiques du territoire.

Un autre enjeu majeur est celui de la qualité de l'eau, afin de sécuriser et d'améliorer l'accès à l'eau potable. La protection de la biodiversité en est un autre, en établissant des règles favorisant la préservation et la restauration des milieux aquatiques, une richesse particulière sur notre territoire. Autre thème, la prévention des risques : les infrastructures humaines impliquent parfois des conséquences en cas de crue nécessitant l'aménagement du territoire. Un autre point, enfin, concerne le maintien des activités économiques liées à l'eau, les activités agricoles, l'élevage, le tourisme, posant la question du partage des eaux ainsi que la production d'énergie grâce à l'hydroélectricité, enjeu important sur notre territoire de montagnes.

Cette réunion s'est déroulée en trois parties. Sont intervenus le président du Sage Jean-Paul Ferré, également président de la Commission locale de l'eau, l'expert en environnement Fady Hamade de l'Ireadd, ainsi que les élus, le préfet de l'Ariège et Christine Tequi, présidente du conseil départemental, Eric Cadoré, conseiller régional d'Occitanie, président de la commission de l'eau, ainsi que les présidents des communautés de communes, et de nombreux maires ayant à faire face directement à ces enjeux.

Étaient présents également deux garants de la concertation, missionnés par la Commission nationale du débat public, afin d'encadrer et de garantir une information sincère et complète. Un bureau d'animation a aussi joué son rôle.

Premiers ateliers de réflexion

Dans un deuxième temps, après que tous les enjeux ont été présentés, une dizaine de groupes se sont constitués en ateliers où chacun a pu partager et faire part de ses réflexions sur le sujet. Ce qui a permis ensuite à chaque porte-parole de ces groupes de faire le compte rendu. Toutes les propositions qui ont émergé, ont été très riches en diversité, à la fois par les objectifs, les constats. Elles seront prises en compte dans la concertation.

Au cours de ces trois mois, vous pouvez participer à des réunions, ateliers, visites, animations organisées dans tout le département. Pour finir, une réunion de restitution de la concertation sera organisée à Foix.

Chacun est invité à s'informer et à participer : <http://www.ariège.fr/> »